

Québec, le 20 novembre 2014

Madame Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet de ligne à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île, du Saguenay–
Lac-Saint-Jean, à Montréal
Question complémentaire du 19 novembre 2014 (DQ6, n° 1)**

Madame,

Je vous transmets la réponse du ministère des Transports du Québec (MTQ) à la suite de la question complémentaire que vous nous avez soumise dans votre lettre du 19 novembre dernier :

Question 1

Hydro-Québec prévoit l'aménagement d'un écran visuel le long de l'autoroute 25, à Mascouche. Des rencontres à ce sujet étaient prévues entre le MTQ et Hydro-Québec avant la fin de 2014 (PR5.2.1, p. 73).

A. Quel est l'état des discussions à ce sujet ?

Une rencontre a été tenue le 30 octobre 2014. Lors de cette rencontre, Hydro-Québec souhaitait d'une part connaître les normes du MTQ quant à l'aménagement d'un écran visuel le long d'une autoroute. Le MTQ ne dispose pas d'une norme spécifique sur l'aménagement d'un écran visuel.

D'autre part, Hydro-Québec souhaitait savoir si le MTQ avait des objections par rapport à cet aménagement.

... 2

B. Quelle est la position de MTQ quant à l'implantation de cet écran ?

Bien que le MTQ ne s'objecte pas à l'aménagement d'un écran visuel dans ce secteur, il attend d'obtenir des propositions concrètes d'aménagement pour bien évaluer la demande ainsi que sa faisabilité. Une autre rencontre sera tenue afin de poursuivre les discussions.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le chef de service,



DAVID BOUDREAU

DB/mm